



Communiqué de presse - Bruxelles, le 22 mars 2018

## Bilan 2017

# Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

**Alda Greoli, Vice-Présidente du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Ministre de la Culture, a participé aujourd'hui au Bilan annuel du cinéma belge francophone, présenté par Jeanne Brunfaut, directrice du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (CCA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

### **1. Faits marquants du Bilan 2017**

Les moyens mis à disposition en Fédération Wallonie-Bruxelles étaient de 31,4 millions d'euros en 2017 (27,4 en 2016) dont 63,79 % (20,05 millions) apportés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et 36,2 % (11,38 millions) constitués d'apports extérieurs (éditeurs et distributeurs de service audiovisuels).

#### ***24 longs métrages de fiction en production***

Dotée d'une enveloppe de 9,53 millions d'euros (8,47 en 2016), la Commission de Sélection des Films a examiné 484 projets (434 en 2016). Tous créneaux confondus, 128 projets ont été soutenus (114 en 2016), soit un taux de sélection stable de 26,45% sur l'ensemble des demandes.

Les aides ont porté notamment sur 13 longs métrages de fiction en écriture, 10 longs métrages en développement et 28 longs métrages de fiction en production, parmi lesquels figurent les nouveaux films de Joachim Lafosse (*Continuer*), Fabrice Du Welz (*Adoration*), Nabil Ben Yadir (*Animals*) et Guillaume Senez (*Nos batailles*). La Fédération a également apporté son soutien financier à 24 courts métrages, 45 documentaires, 7 films expérimentaux (Film Lab) et une fiction télévisuelle.

9 projets de fictions et documentaires destinés au web ont par ailleurs fait l'objet d'une aide de 125 000 euros.

#### ***Le CCA, partenaire privilégié des films majoritaires belges***

En 2017, le Centre du Cinéma passe en deuxième position dans le financement des films majoritaires belges francophones, son apport étant de 22,96%, derrière le tax shelter à 31,73% et devant l'apport producteur (12,94%). Cela confirme ainsi la bonne évolution de la nouvelle loi tax shelter qui a entraîné une augmentation de l'investissement réel dans les films.

L'apport du Centre du Cinéma reste concentré sur les projets majoritaires culturels : 87% des montants y sont alloués.

On notera également que le Centre du Cinéma a agréé l'an dernier 378 œuvres (287 en 2016) en tant qu'œuvres européennes susceptibles de bénéficier du système de tax shelter, lequel a permis, en 2017, de lever 89,6 millions d'euros auprès des investisseurs en Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### ***Fonds FWB-RTBF pour les séries belges***

Un record de 5 345 459 euros a été investi par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF dans les séries belges en 2017. Depuis le lancement du Fonds, 56 projets ont été aidés en écriture, 29 en développement et 8 en production.

*Unité 42* a connu un très bon succès d'audience, sur la RTBF (entre 270 000 et 491 000 spectateurs par épisode) et France 2 (2,7 millions en moyenne et 3,1 millions en tenant compte de la *catch-up tv*), tandis que les ventes internationales de *La Trêve* et *Ennemi public* se poursuivent... et que leurs saisons 2 sont en préparation.

### **Carrière des films**

Au total, 30 films d'initiative belge francophone sont sortis en 2017 dans les salles belges et 13 dans les salles françaises, totalisant 1 099 322 spectateurs.

En Belgique, les films d'initiative belge francophone ont vu leur fréquentation augmenter de 69% par rapport à 2016. Cette hausse n'est due à aucun phénomène particulier, juste de meilleurs résultats en moyenne par film. Ce sont *Dode hoek*, *Noces* et *Tueurs* qui obtiennent les fréquentations les plus élevées. En France, la fréquentation des productions belges francophones baisse de 7% par rapport à 2016 et le Top 3 est composé de *Chez nous*, *Faut pas lui dire* et *Noces*.

Belgique et France confondus, le film phare de 2017 en nombre d'entrées est *Chez nous* (351 000). Il est suivi par *Faut pas lui dire* (168 000) et *Noces* (148 000).

En 2017, les 144 films et séries belges francophones toutes catégories confondues dont nous avons récolté les données auront totalisé plus de 1 400 sélections en festivals (1 500 en 2016), remporté plus de 240 prix dans des festivals internationaux et enregistré plus de 215 ventes.

Parmi les longs métrages de fiction, ce sont *InSyriated* de Philippe Van Leeuw (22 prix, 47 sélections en festivals, 28 territoires vendus), *Noces* de Stephan Streker (10 prix, 47 sélections, 13 ventes), *Laissez bronzer les cadavres* de Hélène Cattet et Bruno Forzani (4 prix, 52 sélections, 12 ventes) et *Paris pieds nus* de Dominique Abel et Fiona Gordon (4 prix, 41 sélections, 43 territoires) qui assurent le rayonnement le plus important. Ce dernier est par ailleurs sorti aux États-Unis où il a attiré plus de 100 000 spectateurs.

Des aides ont été octroyées à 17 festivals, 4 distributeurs, 10 exploitants de salles de cinéma, 13 ateliers et une structure de diffusion numérique pour un montant total de 3,18 millions d'euros.

### **Promotion des films**

Toujours soucieux de la circulation de ses films et de leur rencontre avec le public belge, le Centre du Cinéma a aussi investi 518 030 euros dans l'aide directe aux distributeurs et aux producteurs.

Plusieurs actions de promotion des films belges d'initiatives francophone ont également été menées dont notamment : diffusion de bandes annonces de films belges dans les salles de cinéma à Bruxelles et en Wallonie, présentation de 5 films belges en avant-première à des leaders d'opinion, organisation de séances de proximité en présence des équipes de films, conclusion d'un partenariat avec un grand groupe de presse (IPM) et renforcement de l'action « Cinéastes en classe ».

## **2. International**

En 2017, le Centre du Cinéma a poursuivi ses activités destinées à diversifier ses partenaires institutionnels et à mettre en place des opérations visant à faciliter le montage de coproductions internationales.

Le Centre du Cinéma a notamment été partie prenante des opérations suivantes :

- la finalisation et la signature de l'accord officiel de coproduction cinématographique avec le Chili (Bruxelles, mai) ;
- le suivi des projets d'accords officiels de coproduction cinématographique avec le Mexique, le Brésil et l'Uruguay (Berlin, février, et Cannes, mai) ;

- la signature de la nouvelle Convention internationale de Coproduction, ouverte aux États non-européens (août) ;
- le lancement du Fonds pour la jeune création francophone, visant à soutenir le développement et la production de projets ancrés dans le marché local de l’Afrique francophone sub-saharienne (Yaoundé, décembre).

### **3. 50 ans d’aides culturelles au cinéma belge francophone**

Pour célébrer les 50 ans d’aides à la création cinématographique en Fédération Wallonie-Bruxelles et faire (re)découvrir la richesse du cinéma belge francophone au public, le Centre du Cinéma a lancé l’opération 50/50 : Cinquante ans de cinéma belge, Cinquante ans de découvertes. 50 films ayant marqué ces 50 années sont présentés, depuis juin 2017, à Bozar, Flagey et Cinematek, en présence des équipes des films et ont attiré en 2017 plus de 2 500 spectateurs. Près de 150 projections et diffusions de 90 films différents se sont tenues en 2017 : au cinéma, en festivals, dans des centres culturels, à la télévision, en V&D ou auprès d’autres opérateurs culturels.

L’opération continue jusque mi-juin 2018 et s’achèvera avec la projection de *Toto le héros* de Jaco Van Dormael.

### **4. Points clés et annonces de la Ministre**

#### ***Développement de séries télévisuelles d’animation***

À la suite d’une concertation étroite avec le secteur de l’animation entamée en 2017 qui a identifié comme priorité la nécessité de développer des séries d’initiative belge francophone dans le domaine de l’animation, un appel conjoint avec la RTBF focalisé sur la phase de développement sera lancé au printemps 2018 pour des projets destinés aux enfants entre 4 et 12 ans.

#### ***Lancement d’un appel à projets dédié aux nouvelles écritures***

Le Centre du Cinéma s’associe également avec la RTBF pour aider au développement de nouvelles formes d’écriture, à travers un appel à projets annuel. Cette année, un appel à projets dédié aux podcasts natifs, c’est-à-dire des podcasts, expériences sonores ou séries sonores créés initialement pour le web et les réseaux sociaux, sera lancé.

#### ***Refinancement pour le secteur documentaire***

**Alda Greoli** : « À travers l’augmentation de 400 000 euros de l’enveloppe octroyée au créneau du documentaire en 2018, je tiens à réaffirmer ma détermination à assurer des conditions de travail optimales à ce secteur. Sans cesse à la recherche d’idées nouvelles et de pistes à explorer afin de répondre à la demande des opérateurs et du public, le Centre du Cinéma m’a proposé de transformer le "WE du doc" en un "Mois du doc" qui sera développé sur le modèle français qui se tient avec succès depuis 15 ans. J’y vois une belle opportunité de faire évoluer dans le bon sens une opération menée depuis 2013 et visant à donner un coup de projecteur sur la richesse du documentaire belge francophone. »

#### ***Résultats de l’appel à projet “productions légères”***

Un premier appel à projets a été lancé en 2017 à l’attention des jeunes auteurs et producteurs avec un quadruple objectif : ouvrir de nouvelles pistes de réalisation innovantes en permettant aux jeunes de réaliser un long métrage de fiction en dehors des contraintes de production classiques en travaillant dans un calendrier de production rapide, léger et autonome pour permettre une diffusion aux circuits autres que la salle de cinéma, notamment les plateformes web. Le succès de l’appel et l’intérêt des 29 projets déposés ont convaincu la Ministre de suivre les propositions du jury et d’attribuer une aide à 4 films au lieu de 3 prévus initialement. L’appel à projet “productions légères” sera reconduit en 2018.

## **Place des femmes dans le cinéma/Boostcamp**

**Alda Greoli** : « Aujourd'hui, la sous-représentativité des femmes dans le cinéma belge est une réalité. Si je ne suis pas une grande adepte des quotas, je suis par contre portée par une volonté assumée d'agir pour changer les choses. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les raisons qui expliquent que moins de femmes déposent des projets à la Commission de Sélection des Films pour ensuite mettre en place des politiques volontaristes destinées à lever ces obstacles. L'objectif est clairement de changer le paradigme et de faire évoluer le secteur audiovisuel. Cela serait bénéfique pour l'ensemble de la profession, pour la prochaine génération de cinéastes et pour le public. »

## **Ouverture du Palace**

Il y a presque un mois - le 28 février 2018 - s'est ouvert, après une longue attente, le cinéma Le Palace. Malgré l'avis négatif de la Commission d'aide aux Opérateurs Audiovisuels, la Ministre a décidé d'accorder au Palace une aide de 110 000 euros par an pendant deux ans pour soutenir le cinéma lors de son ouverture, étant donné l'investissement apporté par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis de nombreuses années.

Le Bilan 2017 du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel peut être consulté à [cette adresse](#).

## **Contact presse**

### **Cabinet Alda Greoli**

Jérôme Hardy

02 801 78 72 – 0497 54 02 51 – [jerome.hardy@gov.cfwb.be](mailto:jerome.hardy@gov.cfwb.be)

Sarah Pierre

0474 68 37 29 – [sarah.pierre@cfwb.be](mailto:sarah.pierre@cfwb.be)

### **Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel**

Laura Nanchino

02 213 59 09 – [laura.nanchino@cfwb.be](mailto:laura.nanchino@cfwb.be)

